

## Jean-Baptiste André Godin à Léon Richer, 2 février 1886

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 2 p. (329r, 330v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Léon Richer, 2 février 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52016>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 février 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Richer, Léon \(1824-1911\)](#)

Lieu de destination 4, rue des Deux-Gares, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin envoie à Richer pour l'un des abonnés à son journal *L'hérité de l'État et Ni impôt ni emprunts*, brochures qu'il a soumises aux chambres. Sur l'hérité de l'État.

Notes Godin répond à une lettre de Léon Richer du 1er février 1886, conservée dans les archives du Familistère de Guise parmi la correspondance passive de Godin (ARCH-FAM-2021-0-0396).

## Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Livres](#), [Réformes](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Sénat \(France\)](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*Études sociales n° 4 : L'hérité de l'État ou la réforme des impôts\*, Guise, Librairie du Familistère, 1884.](#)
- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 6 : Ni impôts, ni emprunts. L'hérité de l'État dans les successions, base des ressources publiques*, Guise, Librairie du Familistère, [1886].

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---